



informations relatives au PFMP (stage)

publié le 03/04/2021

Nous vous informons que les périodes de formation en milieu professionnel (stages) sont maintenues la semaine prochaine, durant les vacances (pour les élèves qui ont signé une convention de rattrapage) et celle de retour des congés, si l'entreprise ou l'administration d'accueil est en mesure d'accueillir des stagiaires (y compris si la PFMP se déroule dans un service administratif ou technique en lycée).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.